

DEUX ROUES

PROCÉDÉ D'ÉVALUATION PRÉALABLE À VOTRE FORMATION À LA CONDUITE ET À LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée de 55 minutes, va être réalisée.

I- POSITIONNEMENT

Notre évaluation se fera en « situation réelle » : au guidon d'un véhicule, accompagné par un enseignant diplômé, pour que l'élève soit de suite habitué aux sensations du véhicule et à son maniement, sur une piste fermée à la circulation.

Cette évaluation permettra de communiquer (à la fin de celle-ci) à l'élève une estimation du nombre d'heures qui lui seront nécessaires.

II- ITEMS ÉVALUÉS

Cette évaluation portera sur :

- Les capacités senso-motrices,
- Les capacités d'équilibre
- Les capacités de transfert de connaissances techniques et de sécurité
- Les connaissances des organes de la moto, de l'expérience de la conduite en général
- Les facteurs de volonté et de motivation
- Des aspects émotionnels et affectifs

III- LES MOYENS UTILISÉS

Cette évaluation est réalisée dans le véhicule école avec un moniteur avec l'aide d'une fiche préétablie fournie par un fournisseur agréé et conforme au R.E.M.C.

Après explication des résultats et signature de l'enseignant, de l'élève et des parents (si élève mineur), un volet est remis à l'élève et un autre est conservé par l'auto-école.

IV- INFORMATION DU PUBLIC

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.